

## BOURSES DE MOBILITÉ COURTE TRANSFRONTALIÈRE

L'I-SITE ULNE propose de soutenir les doctorants, enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants et personnels de ses établissements membres ou partenaires nationaux pour réaliser une mobilité courte (maximum 15 jours consécutifs ou non) dans des universités de la région transfrontalière dans le cadre d'un projet de recherche, de formation, etc. dans la période de mars à décembre 2019. Les candidatures sont à soumettre avant le 21 février 2019 (14h, GMT +1) via l'adresse mail suivante : [projects@isite-ulne.fr](mailto:projects@isite-ulne.fr)

### Contexte

Labellisé I-SITE en février 2017, le projet d'Université Lille Nord-Europe (ULNE) fédère 14 membres fondateurs avec pour objectif de transformer le paysage de la recherche et de la formation en Région Hauts-de-France, tout en renforçant et en diffusant son excellence. Son but consiste en la création d'une grande université internationale, classée parmi les 50 premières en Europe avant 10 ans. Pour atteindre ses objectifs, l'I-SITE ULNE finance des actions structurantes dans les domaines de la recherche, de la formation, de l'innovation pédagogique, de la valorisation et de l'internationalisation.

La stratégie internationale de l'I-SITE ULNE prévoit le renforcement des collaborations de ses membres avec des universités de renommée internationale située en région transfrontalière. Le but est de structurer ces relations et de créer avec certaines de ces universités un **campus euro-régional transfrontalier**. L'I-SITE ULNE envisage donc, entre autres, de financer des mobilités sortantes afin de développer des projets conjoints de recherche, de formation, ainsi que la mise en place de double diplômes et/ou de cotutelles de thèse.

Pour cela, un Fonds, cofinancé par le Conseil Régional Hauts-de-France, a été créé. L'I-SITE ULNE lance un premier dispositif de bourses de mobilité courte transfrontalière qui sera ouvert plusieurs fois par an.

### Partenaires cibles

Les financements de l'I-SITE ULNE seront alloués pour toutes mobilités sortantes vers les universités cibles suivantes :

- **en Belgique** : KU Leuven, Université de Gand, Université Catholique de Louvain ;
- **au Royaume-Uni** : Université du Kent ;
- **aux Pays-Bas** : Université de Wageningen et Université Radboud de Nimègue ;
- **en Allemagne** : Université RWTH d'Aix-la-Chapelle, Université rhénane Frédéric-Guillaume de Bonn, Université de Münster et Université de Cologne.

Ce choix de partenaires s'appuie sur leurs relations historiques avec les membres de l'I-SITE ULNE et/ou sur leur positionnement dans le classement de Shanghai (ARWU).

### Objectifs spécifiques

Grâce à ce dispositif, l'I-SITE ULNE a pour but :

- 1- **d'encourager les mobilités** de ses membres en vue d'**identifier les complémentarités et de développer des actions structurantes** avec les partenaires.
- 2- de soutenir les mobilités qui prévoient la **mise en place de projets spécifiques** liés à la recherche et/ou à la formation en vue de **structurer les collaborations d'excellence**.

### Critères d'éligibilité

## BOURSES DE MOBILITÉ COURTE TRANSFRONTALIÈRE

- être doctorant, chercheur, enseignant, enseignant-chercheur ou personnel d'une des institutions membres du consortium<sup>1</sup> ou partenaires extérieurs nationaux<sup>2</sup> de l'I-SITE ULNE ;
- effectuer une mobilité courte dont la durée n'excède pas quinze jours, consécutifs ou non, entre mars et décembre 2019 ;
- effectuer une mobilité courte dans une ou plusieurs universités étrangères identifiées comme partenaires cibles ;
- effectuer une mobilité dont l'objectif doit au moins correspondre à un des objectifs suivants :
  - en vue de mener un projet de formation (par exemple la mise en place d'un double diplôme, de parcours internationaux, de séminaires conjoints, etc., en particulier dans le cadre de l'offre de formations 2020-2024) ;
  - en vue de mener un projet de recherche (par exemple la mise en place de cotutelles de thèse, de laboratoires associés internationaux) ;
  - en vue de créer un réseau thématique ;
  - en vue de monter un projet pour un financement européen ;
  - en vue de faire un échange de bonnes pratiques ;
  - en vue d'organiser un événement en région Hauts-de-France.

Remarque : Dans le cas de la formation ou de la recherche le financement s'applique à de nouveaux projets ou à ceux déjà existants.

### Montant des bourses de mobilités

Les bourses de mobilité transfrontalière couvrent les frais liés à la mobilité (transport international, logement, et repas) et à certains frais de fonctionnement du projet lors de la mobilité. Le financement d'équipement ou de consommables n'est pas éligible tout comme les frais liés à des publications et/ou traduction-interprétariat. La bourse de mobilité transfrontalière ne couvre pas l'assurance voyage ni les transports en commun locaux qui restent donc à la charge des personnes en mobilité.

Chaque projet de mobilité est éligible à un montant maximum de 5 000 euros par personne. Tout projet de mobilité incluant plus d'une personne pourra prétendre à une bourse maximale de 20 000 euros pour l'ensemble des personnes en mobilité.

Le tableau ci-dessous mentionne les montants qui peuvent être sollicités par projet de mobilité et par personne afin d'aider le candidat à élaborer son budget :

	Forfait repas par jour	Forfait logement par jour	Forfait transport A/R	Frais de fonctionnement
Allemagne	50€	125€	150€ : Aix-la-Chapelle & Cologne 175€ : Bonn & Münster	À justifier (Ex : Frais d'inscription à un colloque scientifique, etc.)
Belgique			20€ : Courtrai & Tournai 35€ : Gand, Bruges & Ostende 75€ : Leuven & Louvain-la-Neuve	
Pays-Bas			165€ : Nimègue & Wageningen	
Royaume-Uni			150€ : Canterbury	

À la fin de la mobilité, il sera demandé un rapport sur le projet de mobilité. Celui-ci devra être retourné au plus tard 10 jours à l'issue de la mobilité. En cas de non remise du document, le lauréat ne sera plus éligible à de futurs financements de l'I-SITE ULNE.

<sup>1</sup> Université de Lille, Centrale Lille, ENSAIT, ENSCL, IMT Lille-Douai, Sciences Po Lille, ESJ, ENSAPL, Arts et Métiers - Campus de Lille, CNRS, Inserm, Inria, CHU de Lille et Institut Pasteur de Lille.

<sup>2</sup> Centre Oscar Lambret, Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Polytechnique Hauts-de-France, la FUPL, SKEMA Business School, IFSTTAR, ONERA, IFREMER et INERIS.

## BOURSES DE MOBILITÉ COURTE TRANSFRONTALIÈRE

### Critères et processus de sélection

Un comité représentatif des membres de l'I-SITE examinera et sélectionnera les candidatures en veillant à la cohérence du projet en vue de la structuration des collaborations entre les membres de l'I-SITE et ses partenaires transfrontaliers. Seront privilégiés les projets qui prévoient après la mobilité des interactions pérennes avec le partenaire.

Le formulaire de demande doit être signé par l'autorité compétente. Ce dossier de candidature doit être envoyé à l'adresse mail suivante : [projects@isite-ulne.fr](mailto:projects@isite-ulne.fr) avant le 21/02/2019 (14h, GMT +1) et doit être nommé sous la nomenclature suivante : "Boursestransfrontalieres\_Jan19\_Acronyme du projet".

Tout dossier envoyé après la date limite de dépôt ne pourra être transmis au comité de sélection. Il en sera de même pour un dossier incomplet. Aucune communication ne sera faite par nos services après la date limite de dépôt et avant l'annonce officielle des résultats.

### Calendrier

Date limite du dépôt : 21/02/2019 (14h, GMT +1)

Annonce des résultats : 28/02/2019

### Contacts

Stéphane THYS, Responsable Coopération internationale : [stephane.thys@isite-ulne.fr](mailto:stephane.thys@isite-ulne.fr)

Alexis BOULET, Chargé de mission Recherche et international : [alexis.boulet@isite-ulne.fr](mailto:alexis.boulet@isite-ulne.fr)